

Participation citoyenne aux communs numériques

Auteurs : [Ajout de votre nom + titre ici]

Introduction du rapport

Pourquoi ce rapport ?

a) Contexte et enjeux

Un potentiel certain (contexte de l'open data etc)

Différents cas d'usage de la participation citoyenne aux communs numériques : pourquoi/à quoi contribue-t-on (au bien commun, à l'open data etc). Types de contribution :

- Contribution à la collecte et à l'ouverture des données
- Contribution à XX

b) Objectifs du rapport

Pour quel(s) objectif(s) ?

- Une clarification des concepts clés sur les enjeux de participation et communs numériques.
- Synthétiser dans une approche pragmatique enseignements de la recherche et retours d'expérience pour outiller les porteurs de communs numériques.
- Creuser et tester des leviers d'amélioration des communs ancrés dans la science. Creuser dans une démarche expérimentale des questions/hypothèses non-résolues.
- Un état des lieux des freins et leviers basés sur des cas d'usage et la littérature scientifique. Le travail pourra contribuer à alimenter la politique publique en matière d'émergence et de pérennisation de communs numériques. L'idée est de mettre en avant des bonnes pratiques pour favoriser l'émergence et la pérennisation de communs.
- Le test en conditions réelles de certaines recommandations afin de consolider de nouvelles connaissances dans une démarche expérimentale et évaluative.
- La consolidation d'un toolkit pour mieux analyser et cadrer le développement des communs numériques. Ex : cadran des communs numériques pour mieux le caractériser, checklist des bonnes pratiques.

Pour qui ?

A qui s'adresse ce rapport ?

- Porteurs de communs numériques en devenir
- Plus généralement, porteurs de services numériques ayant des enjeux de déploiement auprès d'une communauté d'utilisateurs

Définitions

a) Participation et participation citoyenne

La participation des citoyens et des parties prenantes comprend « tous les moyens par lesquels les parties prenantes (y compris les citoyens) peuvent être impliquées dans le cycle d'élaboration des politiques et dans la conception et la fourniture des services ». Source : [OECD Guidelines for Citizen Participation Processes](#) Mais il faut distinguer les formes de participation descendantes (top-down) des formes ascendantes (bottom-up). Les premières relèvent notamment des dispositifs de participation tels qu'ils se sont développés à la suite de la loi Barnier de 1995 qui a contribué, avec la circulaire Bianco de 1992 à la mise en place de la Commission nationale du débat public (CNDP). Comme l'ont montré les travaux de Cécile Blatrix "le débat public est d'abord né d'une *insatisfaction à l'égard de l'enquête publique*" (Blatrix, 2007). En outre, bien qu'ils aient permis le développement d'instances faisant une place aux associations qui y représentent les riverains et les citoyens, certains dispositifs de participation ont fait l'objet de critiques, aussi bien à l'échelle locale que dans la littérature scientifique. Si l'on s'appuie sur l'échelle d'Arnstein, il existerait selon la sociologue américaine différents niveaux de participation citoyenne qui partirait de la "*non-participation*" au "*pouvoir citoyen*".

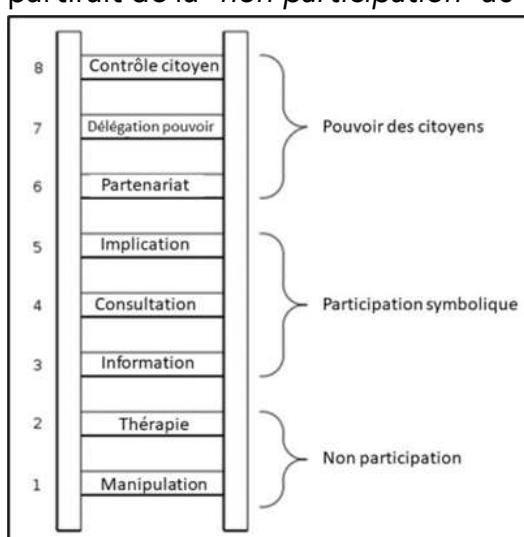


Figure 1. Echelle de participation selon S. Arnstein (1969)

L'idéal démocratique s'il vise à une plus grande ouverture de la participation aux citoyens reste difficile à appréhender à l'échelle locale. La concertation a été particulièrement valorisée dans les discours politiques comme la solution idoine à cette plus grande ouverture, alors que sur le terrain, la maîtrise de ce mode de participation demeure limitée. En effet, la concertation souffrirait d'un "*flou définitoire*" (Nonjon, 2005). En outre, comme le montrent les travaux de Jean-Eudes Beuret, elle a parfois été mobilisée comme une stratégie de contrôle et d'évitement des controverses.

"En effet, les parties prenantes invitées à une concertation, qui n'y trouvent qu'un exercice de communication, d'information, voire de consultation, s'estiment lésées. Elles rejettent alors la concertation comme inutile et l'associent à une stratégie des promoteurs des projets auxquels ils s'opposent, visant à dompter les oppositions" (Beuret, 2012 : 84).

Les instances de concertation se sont multipliées depuis les années 1990, notamment dans le cadre des projets urbains et de leurs impacts environnementaux, mais elles ont souvent fait l'objet d'un désengagement de la part des associations. Les difficultés relatives à leur mise en place s'expliquent notamment par le manque de clarté des textes relatifs à son déploiement. Ainsi, comme le soulignent Beuret, Pennanger et Tartarin, "*les dynamiques de concertation fleurissent à l'initiative d'administrations ou d'acteurs locaux [...] mais les promoteurs de ces dynamiques sont souvent désarmés lorsqu'il s'agit de savoir comment conduire un processus de concertation, car les pouvoirs publics disent qu'il faut le faire... mais pas comment le faire*" (Beuret, Pennanger & Tartarin, 2006 : 31).

Mais la participation citoyenne ne doit pas être entendue comme une démarche descendante et institutionnalisée dans la mesure où émergent depuis les années 1990 et la multiplication des catastrophes et scandales sanitaires et environnementaux des initiatives citoyennes "par le bas". Qu'il s'agisse de contre-expertises citoyennes impulsées par la création de la Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité (Criirad) en 1986 au lendemain de l'accident de Tchernobyl, ou d'expertises expérimentielles nées des associations de malades comme celles concernant les malades du SIDA dans les années 1980, des initiatives citoyennes se sont développées "hors les murs" pour faire valoir leurs droits en dehors des espaces de participation institutionnalisés. Et pour cause, les années 1990 ont été marquées par une cristallisation de la défiance citoyenne (Rosanvallon, 2006) vis-à-vis notamment des experts. La controverse autour de la gestion du risque radioactif au lendemain de l'accident de Tchernobyl est d'ailleurs particulièrement illustrative et structurante.

Différents niveaux de participation :

- Information : niveau initial de participation, relation unidirectionnelle, fourniture d'informations sur demande. Mesures proactives pour disséminer des informations.

- Consultation : plus avancé, relation bidirectionnelle, requiert la fourniture d'informations et de feedbacks sur les résultats du processus. L'
- Engagement : quand les parties prenantes et citoyens ont les ressources nécessaires et la possibilité de collaborer durant les phases du cycle d'élaboration des politiques et dans la conception et la fourniture des services.

Participation de qui ?

- Selon la cible : différentes cibles selon le service numérique. A préciser.
- Parties prenantes VS citoyens sur la participation citoyenne

b) Participation citoyenne, sciences participatives et citoyennes

Différentes acceptations des sciences citoyennes

- « Sciences citoyennes » proches de la définition du sociologue Alan Irwin : pratiques de « co-production de savoirs », collaboration à toutes les étapes d'une recherche scientifique entre chercheur.es et société civile à but non lucratif.
- « Sciences citoyennes » proches des travaux de l'ornithologue américain Rick Bonney, qui désigne des pratiques de collecte massive de données réalisées par des citoyen.nes bénévoles au profit de processus scientifiques.

Sciences participatives :

OPEN, le portail des sciences participatives. 200 observatoires, 75 000 participants. Retour d'expérience de "gros" projets de sciences participatives sur leurs pratiques ?

Institut Ecocitoyen de Fos-sur-mer. Publication des données et alerter les pouvoirs publics sur les résultats.

Rapport : "Les sciences participatives en France. Etat des lieux, bonnes pratiques et recommandations", 2016 (Fr. HOULLIER).

c) Communs et communs numériques

"Un commun désigne une ressource produite et/ou entretenu collectivement par une communauté d'acteurs hétérogènes, et gouvernée par des règles qui lui assurent son caractère collectif et partagé. Il est dit numérique lorsque la ressource est dématérialisée : logiciel, base de données, contenu numérique (texte, image, vidéo et/ou son), etc."

Voir également : <https://lesbases.anct.gouv.fr/ressources/les-communs-numeriques>

Une boussole pour cartographier les communs numériques

Etat de fait ou degré ? Le concept de commun numérique est un idéal vers lequel on tend au travers d'une multiplicité de critères.

- Degré d'ouverture de la gouvernance
- Accessibilité de la contribution

Plutôt qu'une vision duale des communs numériques, proposer une vision comme un continuum selon deux dimensions : d'élitiste à accessible, et de cloisonné à ouvert.

Ex : l'IETF - les protocoles internet fonctionnent avec des RFC (requests for comments)

Proposition : challenger la matrice et voir comment on peut mieux situer/diagnostiquer les communs en explicitant les dimensions.

On a des projets qui mettent en place des pratiques qui permettent de tendre vers des communs numériques. On n'a pas vraiment de choses qui sont ex-nihilo ou non des communs numériques. *Ex : la base adresse locale et son ancrage dans d'autres dynamiques communautaires.*

Encadré - Précaution dans le périmètre du rapport - services numériques VS communs numériques

d) Etat de l'art sur les communs

Consultation publique de l'IGN "L'IGN et les communs" (2021, IGN)

- Fournir et mettre en place de nouveaux référentiels sur 4 thématiques : environnement et transition écologique, déplacement et mobilité, vue immersive, modèles 3D.
- Communiquer sur les processus, fournir des outils simples et former les utilisateurs.

<https://forum.geocommuns.fr/t/une-definition-partagee-dun-geo-commun/57>

Tutoriel des Communs Numériques (ANCT, Lab Société numérique, 2024)

valoriser : disséminer ET composter (prendre en compte le fait que les données pourront être réutilisées en dehors du commun).

Accélérateur d'initiatives citoyennes (DINUM, 2021) : uMap (créer des cartes personnalisées en un instant), Primitux, OFF, Pyronear.

Des programmes existent pour favoriser l'émergence de communs :

- **Appel à communs de l'ADEME.**
- **Horizon Europe. 2026** : appel à projets de recherche "Governing global commons sustainably"

<https://drane.ac-lyon.fr/spip/parcours-osm> - <https://drane.ac-lyon.fr/spip/bonnes-pratiques-osm-en-snt> <https://code.gouv.fr/fr/communs/>

e) Enjeux et spécificités des communs numériques

Distinguer dans les communs : les logiciels, les services et les données. + Introduire à la notion de logiciel libre.

Motivée pour aider à la rédaction de la section liée aux politiques publiques sur les communs numériques

Questions posées et méthodologie

a) Questions posées dans le rapport :

- **Comment les communs sont-ils créés ? Pourquoi naissent-ils ?** Nécessité de distinguer les approches "top-down" et "bottom-up". Ex : OpenStreetMap existait avant Google maps. VS d'autres approches n'ont pas été pérennisées (e.g. "Un point c'est tout").

b) Méthodologie

Revue de la littérature

Les champs de littérature mobilisés incluent la littérature grise [à compléter] et la littérature scientifique sur les champs suivants [préciser].

Les cas d'usage ayant nourri le rapport

1) Wikimédia

2) Base Adresse Locale. Un dispositif de contribution grand public pour la BAN.

Utilisateurs > Signalement > Base adresse locale > Base adresse nationale

Panorama des communs/services numériques - présentation des cas d'usage

Panoramax

Description/présentation :

Analyse/retour d'expérience :

	Freins	Leviers
Initier		
Pérenniser		
Engagement qualitatif		

Base adresse locale

Description/présentation :

Analyse/retour d'expérience :

	Freins	Leviers
Initier		
Pérenniser		
Engagement qualitatif		

Wikimedia

Description/présentation :

Analyse/retour d'expérience :

	Freins	Leviers
Initier		
Pérenniser		
Engagement qualitatif		

Base adresse locale

Description/présentation :

Analyse/retour d'expérience :

	Freins	Leviers
Initier		
Pérenniser		
Engagement qualitatif		

Partie 1 : Initier un engagement dans les communs

1.1. Légitimité et dynamique d'engagement dans les communs

Deux **logiques d'émergence** du commun - forces et faiblesses à penser en lien avec leurs objectifs :

- Quand la dynamique émane d'un acteur appliquant une politique publique.
- Quand la dynamique émane de manière décentralisée

PUIS distinguer la logique d'émergence des **règles de fonctionnement du commun**.

Nuance à introduire sur la distinction top down/bottom up. Ne pas systématiquement opposer les 2 : combinaison ou juxtaposition des deux sur plusieurs sujets. Ex : le cas du COVID. + Rappeler que dans tous les cas ce qui importe à terme est la formalisation de règles.

Objectifs des communs et légitimité associée

a) Quels objectifs du commun :

- Conformité à des standards, règles de contribution et rôle de l'IA. Valeur des données. Si des citoyens élaborent des données, quand on évalue la qualité de l'air par exemple : le fait d'accumuler les données, si intéressant d'un point de vue citoyen : mobilisation citoyenne mais pas de production scientifique car on n'en fait rien. **Self data ?**
- Cas où cela s'insère dans une politique publique

b) Créer les conditions de légitimité. Comment définir et clarifier qui est légitime sur un commun.

Qui est à l'initiative de la production des communs. Les publics et les usages ne seront pas du tout les mêmes si la donnée vient d'une association ou d'un organisme national d'expertise. Ex : cas sur la radioactivité. Cas sur la donnée citoyenne : (i) la donnée qui n'existe pas ; (ii) la donnée qui suscite une défiance.

- Levier de l'autocensure : Sarah (Climate Data Hub) : du côté citoyen, importance de leur contribution au projet commun au service du développement de la finalité (e.g. développement régional). "Que puis-je apporter en tant que citoyen face à la parole d'experts" ? <=> Leviers d'autocensure. Aider les citoyens à trouver leur intérêt à contribuer.
- Levier de la sensibilisation à la donnée

1.2. Favoriser l'engagement : leviers comportementaux

FOCUS : Base adresse locale

Freins et leviers comportementaux

- Frustration
- Divertissement
- Mutualisation des efforts/logique de coopération. J'améliore déjà ma base (SDIS, GPS, ...) mais si je peux améliorer à la source c'est encore mieux)

Frein côté BAL : autodéfense/aversion au risque - questionnement des agents publics quant à la capacité des citoyens à faire. > A articuler avec le levier de la réassurance. Quelles conditions et quels leviers de réassurance ? (Olivier)

VS les communs -> Quels narratifs alternatifs : "l'Etat n'investit plus et demande aux citoyens de faire eux-mêmes". Montrer que ce n'est pas un prétexte au désinvestissement de l'Etat.

FOCUS : les communs au service des agents publics.
<https://code.gouv.fr/fr/blog/entretien-avec-delphine-montagne/> - les communs comme occasion de formation.

Effet médiateur : l'exemple de la charte base adresse locale.

Comment arriver à atteindre 35 000 communes à partir d'une équipe de 5 personnes. Le plus efficace est d'avoir des relais sur le terrain. Avoir des syndicats mixtes. AMF, AMRF. -> **Complément de JULES ?**

FOCUS : Panoramax

Souhait d'avoir une coopération public/privé/citoyen.

Objectif de faire bénéficier d'être allé sur le terrain à d'autres sans à avoir à le faire.

Projet proposé par OSM à l'IGN. Le projet a démarré fin 2022. En 2 ans, 63 millions de photos ont été collectées.

Ressource. Tout a été conçu de façon :

- libre
- décentralisée (challenge du stockage puisqu'on a beaucoup de photos). Stocker a un coût, et chacun peut développer son propre serveur.

Communauté. Collectivités locales, opérateurs nationaux dont de réseaux.

Bénéficiaires.

Les photos : toutes photos sont acceptées si géolocalisées (GPS) et horodatées (GPS ou date de fichier).

Participer : partager des photos OU réutiliser des photos (dans des sites web, des appli métiers, détection d'objets).

Facteurs de succès :

- Proposé par OSM France.
- **Usages et habitudes.** Simplicité de contribution (photo - facile à prendre et avec un outil qu'on a tous les jours avec nous).
- **Coûts de friction minimisés.** Serveurs : pas obligé de se créer un compte. On utilise le même compte qu'OSM.
- **Enjeux éthiques.** Ex : rachat de Mapillary par Meta VS positionnement alternatif. Poser dès l'entrée de jeu les conditions qui peuvent faire que ça ne soit pas réapproprié. Les conditions qui font que les ressources ne sont pas réappropriées et réappropriables. Levier de la **souveraineté numérique** qui agit in fine sur la **confiance**.

Cas d'usage 2 - Côté logiciel, présentation d'un cas d'usage distribution de LINUX

XX

Cas d'usage 2

XX

Revue de littérature - Sciences participatives

XX

Revue de littérature - Sciences comportementales

XX

Revue de littérature - Autre domaine

XX

Question de la formation ? Contribution avec un faible ou fort coût d'entrée technique.

Partie 2 : Pérenniser un engagement

Différents enjeux peuvent être distingués : (i) rester sur le commun ; (ii) continuer à y contribuer.

Enjeux de réactivité - contributions et feedbacks rapides.

OSM / Avoir la preuve que la contribution a servi à quelque chose. Besoin d'avoir un cycle très court entre le moment où on contribue et le moment où on voit le résultat. Avoir un retour rapide et visible. (Christian).

Absence de validation à priori. une des règles de fonctionnement pour les communs numériques type osm, wp, off (Vincent)

FOCUS : Wikimedia

Leviers comportementaux

Pourquoi reste-t-on sur les projets Wikimedia ?

- Le besoin de compléion
- Les interactions sociales
- Le souhait de prendre soin de l'ouvrage collectif (entretenir le jardin)
- Sentiment d'appartenance à une communauté/à un groupe (identité)
- Valeurs partagées
- Certain degré de personnalisation.

Qu'est-ce qui motive à contribuer ?

- Interactions sociales (remerciements, événements Wiki)
- Liberté de prendre des responsabilités (admin, etc)
- Autonomie de la communauté (participer à la prise de décision). "Citoyenneté wikipédienne".
- Incitations contributives (gamification, concours...).
- Terminer le travail initié.

FOCUS - Rétributions : "remercier le contributeur", petites boîtes (compteurs) pour mettre en avant ses contributions en tant que contributeur, parfois des petits prix également.

Freins comportementaux

- Interactions sociales (conflits, débats d'édition). Cf : travail de recherche de Léo Joubert sur l'incidence des conflits.
- Temps disponible. Biais de genre (les hommes tendent à avoir plus de temps disponible que les femmes).
- Ressources (accès à des sources, besoins de se déplacer, finances)
- Fatigue contributive. A creuser : Quelles causes de la fatigue contributive ?

Il faut expliciter les règles. Ex : avoir contribué longuement sur un article et se le voir refusé et/ou modéré.

Leviers pour les organisations - comment interagir avec une communauté autonome :

- Posture de facilitation et de soutien
- Mettre en place les outils pour accompagner sans remplacer
- Recueillir les besoins, les prioriser avec la communauté et tenter d'y répondre
- Accepter de lâcher prise. Accepter que certaines des idées vont être rejetées par la communauté.
- Proposer des incitations contributives.

Pour creuser sur Wikimedia : sources de ces observations + liste de références scientifiques.

<https://www.wikimedia.fr/leo-joubert-chercheur-et-sociologue-de-wikipedia/>

FOCUS : passager clandestin !

FEEDBACKS ET EFFETS SUR LA CONFIANCE

- Levier de la confiance. Ex : convention citoyenne de Nantes après le COVID. Les citoyens ont apporté leurs contributions et avoir un retour sur la contribution. Légitime l'apport.

<https://conventioncitoyenne-nantesmetropole.fr/>

Partie 3 : Favoriser des contributions qualitatives

Si contribution il y a, comment Utilisation qualitative : que souhaite-t-on atteindre ? La participation citoyenne introduit néanmoins des enjeux relatifs à la qualité des contributions plus nombreuses effectuées sur les communs numériques, et soulève des enjeux de modération.

Hypothèse non résolue concernant la base adresse locale :

a) Enjeu d'une contribution qualitative : "Comment garantir la qualité des données produites et remontées ? Quels leviers et dispositions conviendrait-il de mettre en place". Il est complexe de former les agents des collectivités à l'adressage car c'est une pratique hétérogène sur le territoire et les profils de contributeurs sont variés.

b) Question de la modération.

Cas d'usage

XX

Cas d'usage

XX

Cas d'usage

XX

3.2. Considérations juridiques

Enjeux juridiques sous jacents aux questions de licences : partage à l'identique ?
Partage à réciprocité payante ?

Quelles règles de contributions ? La question des licences.

- S'engager moralement que la personne a écrite lui-même. > à voir avec le cas LINUX également.
- Sur l'aspect licences, il y a un bon article qui aborde le sujet en lien avec la BAN <https://shs.cairn.info/revue-reseaux-2021-1-page-151?lang=fr> / <https://shs.cairn.info/revue-reseaux-2021-1-page-151?lang=fr&tab=texte-integral>
- En complément, une ressource que je trouve pertinente: "Plan d'action logiciels libres et communs numériques": <https://archive.numerique.gouv.fr/publications/plan-action-logiciels-libres-communs-numeriques/>
- Autre ressource sur la question des licences : https://gd4h-prod.s3.fr-par.scw.cloud/gd4h-prod/api_gd4h/files/17_Fiche_17_Les_licences_DESIGN.pdf

Validation à priori VS à posteriori

Revue de littérature - Sciences participatives

Saliha : ci-dessous, quelques références à consulter/intégrer sur les sciences participatives :

Allen B. L. (2018). Strongly Participatory Science and Knowledge Justice in an Environmentally Contested Region. *Science, Technology, & Human Values*, 43(6), pp. 947-971.

Calvez, M. (2021), Approche participative dans l'enquête de santé déclarée à la suite de l'incendie Lubrizol/NL Logistique. *Environnement, Risques & Santé*, . 20(2), 181-184.

Charvolin, F. (2017), Sortie nature, protocole et hybridité cognitive. Note sur les sciences participatives. *VertigO*, 17(3).

Charvolin F. (2019), *Les sciences participatives au secours de la biodiversité*, Paris : Éditions Rue d'Ulm, coll. « Sciences durables ».

Chlous F., Dozières A., Guillaud D. and Legran M. (2017), Dossier : Des recherches participatives dans la production des savoirs liés à l'environnement – Introduction. Foisonnement participatif : des questionnements communs ?, Natures, Sciences, Sociétés, 25 4, pp. 327-335.

Houllier F., Joly P.-B. & Merilhou-Goudard J.-B. (2018), Dossier : Des recherches participatives dans la production des savoirs liés à l'environnement – Les sciences participatives : une dynamique à conforter, Natures Sciences Sociétés 25(4), pp. 418-423.

Irwin, A. (1995). *Citizen Science: A Study of People, Expertise and Sustainable Development* (1st ed.). Routledge.

Le Crosnier, H., Neubauer, C. et Storup, B. (2013), Sciences participatives ou ingénierie sociale : quand amateurs et chercheurs co-produisent les savoirs. Hermès, La Revue, 67(3), 68-74.

Leblond N. (2024) « Gramaglia Christelle, *Habiter la pollution industrielle : Expériences et métrologies citoyennes de la contamination* », Revue d'anthropologie des connaissances, 18-2 | 2024.

Le Naour, G. et Porhel, V. (2021), Documenter les impacts sanitaires et environnementaux des activités pétrolières : un enjeu pour les sciences participatives. Natures Sciences Sociétés, . 29(3), 341-345.

Luneau, A., Demeulenaere, É., Duvail, S., Chlous, F. et Julliard, R. (2021), Le tournant démocratique de la citizen science : sociologie des transformations d'un programme de sciences participatives. Participations, 31(3), 199-240.

Mazeaud, A., Gourgues, G. et Nonjon, M. (2022). Du tournant participatif des administrations à la bureaucratisation de la démocratie participative. Étude à partir du cas français. Revue Internationale des Sciences Administratives, . 88(4), 921-936.

Millerand F. (2021), « La participation citoyenne dans les sciences participatives : formes et figures d'engagement », *Études de communication*, 56 | 2021, 21-38.

Severo, M. (2021), L'impératif participatif : Institutions culturelles, amateurs et plateformes. Institut National de l'Audiovisuel (INA).

Véronique van Tilbeurgh, Marcel Calvez et Laurent Longuevergne (2022), « Le monitoring participatif », Revue d'anthropologie des connaissances, 16-4.

Zambach, S., Horst, M. and Irwin, A. (2025) "Citizen Science and Public Policy-Making During the COVID-19 Pandemic: Citizen Data Science as an Extended Peer Community", *Science & Technology Studies*.

Revue de littérature - Sciences comportementales

XX

Revue de littérature - Autre domaine

XX

Partie 4 : Participation "bottom-up"

De l'intérêt de distinguer "bottom-up" et "top-down" (paragraphe transitoire avec les parties précédentes focalisées sur le "top down").

Facteurs facilitant la mobilisation citoyenne dans la collecte de données citoyennes à l'échelle locale - enjeux de mobilisation locale autour d'initiatives de remontée de données pour alimenter les communs numériques.

Le développement des réseaux sociaux et numériques a indéniablement favorisé l'émergence d'une citoyenneté numérique dans laquelle la production de données est notamment facilitée par l'accès à l'*open data*.

"Concrètement l'open data, ou ouverture des données publiques, consiste à diffuser de manière pro-active des données issues du travail quotidien des administrations afin de permettre à quiconque de les utiliser gratuitement" (Goëta & Mabi, 2014 : 82).

Comme le soulignent Samuel Goëta et Clément Mabi (2014), si cette ouverture des données publiques aux citoyens a contribué à faciliter les contre-expertises, les mobilisations sociales mais aussi à "égaliser les rapports entre les militants et les administrations", l'open data ne peut en revanche se satisfaire de cette inclusion sans qu'elle ne soit accompagnée par une réflexion autour des conditions d'appropriation de ces données par les citoyens (Goëta & Mabi, 2014). C'est là l'une des limites majeures de l'open data et de l'idée selon laquelle elle représenterait à elle seule le symbole d'un "empowerment citoyen". Celui-ci en effet ne peut se faire sans une formation adéquate des citoyens à l'utilisation de ces données. Certains travaux ont montré qu'il existait une approche américaine du développement de l'open data qui *"consiste donc à renforcer l'organisation et l'action collective des communautés à partir de leurs propres expériences et expertises"*, tandis que l'approche française *"se tourne principalement vers une seule communauté de pratique (Wenger, 1998), à savoir des collectifs d'ingénieurs ou de «hackers» évoluant dans les mondes du développement informatique, indépendamment a priori de considérations sociales et/ou ethniques [7]"* (Fabien Labarthe, Tiffany Andry, Julia Bonaccorsi et Nathalie Deley, 2024 : 62).

Ressource sur l'impact de l'open data :

Distinguer deux cas d'usage :

- (i) On est invité à faire.
- (ii) On est concerné par une problématique et on est amené à contribuer à une production de données sur la base d'une problématique rencontrée en tant que citoyen.

Selon le cas, différents leviers ancrés dans la science peuvent être mobilisés.

2 questions à distinguer

- Comment des dynamiques locales émergent-elles ? Sous quelles conditions ?
- Que fait-on des initiatives issues d'une mobilisation citoyenne locale pour faire émerger des projets ou services à l'échelle plus nationale/plus globale et partagée ? Qu'est-ce qu'on en fait : quelle est la valeur des données et des informations qui sont produites ? Ex : dispositif sur la mesure de la qualité de l'eau.

Contribution Marcel C. (15-07)

La variété des mobilisations citoyennes pour la production de connaissances communes

Il convient de distinguer différents types de mobilisation citoyenne dans la collecte de données relatives à l'environnement et à la santé (sous réserve que ces questions soient du ressort du rapport).

?

Une préoccupation au long cours relative aux territoires et à la qualité de vie qui conduit à se préoccuper des conséquences de l'environnement de vie sur la santé de la population. ?

Elle peut être initiée par des collectifs d'habitants qui vont chercher des ressources pour construire une connaissance relative à la santé des habitants : par exemple le cas de Fos-sur-mer et de son environnement industriel.

Extrait de la présentation : L'Institut Ecocitoyen a fondé l'Observatoire Citoyen de l'Environnement (VOCE) pour répondre à une demande croissante sur les impacts écologiques et sanitaires des zones industrielles du golfe de Fos et de l'étang-de-Berre, en intégrant la population directement dans une réelle approche scientifique. Cet observatoire propose ainsi aux citoyens d'observer leur environnement, en participant directement à certaines études lancées par l'Institut. <https://www.institut-ecocitoyen.fr/voce.php>).

Elle peut procéder également d'initiatives politiques locales dans la promotion d'un environnement de qualité : par exemple le dispositif Ambassad'Air de mesure de la qualité de l'air (PM 10) initié par Rennes dans une articulation entre la municipalité et des associations.

Ambassad'Air est une opération portée par la Ville de Rennes et la Maison de la consommation et de l'environnement (en lien avec les autres acteurs associatifs et citoyens) visant à mobiliser les habitants sur la qualité de l'air à Rennes. Sur l'exemple de différents projets comme Smart Citizen à Barcelone, la Ville de Rennes et des associations souhaitent développer la mesure de la pollution par des habitants, à l'aide de micro-capteurs open-source.

?

Des questionnements qui partent de préoccupations de santé auxquelles les réponses produites par les autorités sanitaires n'apportent pas de réponses ou de réponses satisfaisantes selon les habitants ou les collectifs concernés. ?

Elle peut procéder d'une mobilisation locale à partir de situations sanitaires inhabituelles et de la conviction d'un agrégat de pathologies :

par exemple Sainte-Pazanne où la suspicion d'un agrégat de cancer d'enfants conduit à une mobilisation locale qui, face à une insatisfaction sinon un désaccord avec les réponses apportées par les autorités sanitaires, conduit à la formation d'un institut écocitoyen dont la vocation est de produire des données répondant aux préoccupations sanitaires locales.

?

Elle peut également procéder d'une insatisfaction ou d'une approche critique aux dispositifs qui sont mis en place par les autorités publiques. Par exemple

- les études alternatives menées sur la vallée de l'Orbiel et, par extension le projet d'un institut écocitoyen dans le département de l'Aude, incluant les effets sanitaires des anciennes activités minières et des activités agricoles, viticoles en particulier.
- la collecte de données sur l'état sanitaire des plages initiées par Eaux et Rivières de Bretagne (<https://www.eau-et-rivieres.org/le-classement-des-plages-2025>),

ou des études sur l'état des eaux des plages et l'état sanitaire des habitants dans le Finistère (<https://www.surfrider.fr/press/finistere-lien-entre-sante-et-baignade-il-y-a-un-besoin-de-plus-de-donnees-surfrider-appelle-les-professionnels-de-sante-a-participer-a-une-grande-enquete/>). Dans les deux cas, les initiatives citoyennes proviennent d'une discordance entre l'état observé des plages et les mesures réalisées par l'ARS Bretagne.

Les instituts écocitoyens comme contribution à des biens communs

Les instituts écocitoyens ont pour objet des questions relatives à la santé environnementale ou aux effets de l'environnement sur la santé des habitants. Dans leurs différentes formes et selon leur degrés de développement, ils s'inscrivent dans une perspective de « community based research » selon la distinction reprise par le rapport sur les sciences participatives (Francois Houllier, Jean-Baptiste Merilhou-Goudard. *Les sciences participatives en France : Etats des lieux, bonnes pratiques et recommandations*, 2016).

Contrairement aux sciences citoyennes, dont l'objectif est défini dans ce rapport comme « la contribution des citoyens à la collecte et à l'analyse des données » dans une perspective de diagnostic et de production de connaissances, l'objectif de ces démarches partant de préoccupations inscrites dans les territoires, est d'instituer une collaboration entre des chercheurs et des groupes concernés pour diagnostiquer et résoudre les problèmes affectant ces groupes (les pollutions minières, les cancers pédiatriques). Contrairement aux recherches participatives, l'objectif de ces dispositifs citoyens ne s'inscrit pas forcément dans une perspective d'innovation et de transformation sociale pour contribuer à relever des défis scientifiques et sociaux. Dans tous les cas, ils prennent appui sur des préoccupations locales portées par des associations ou des parties prenantes. Ils expriment une demande des habitants d'être partie prenante de la production de connaissances en s'appuyant sur leurs compétences et leurs connaissances ancrées dans des territoires. Si les recherches participatives sont maintenant valorisées par les organismes de recherche (CNRS, Inserm), leur place dans les dispositifs d'expertise en vue de la décision publique n'est pas établie dans le domaine de la santé, voire même est l'objet de critiques au nom des canons de l'expertise officielle. Dans ce cadre-là, on observe souvent dans le cas des controverses en santé environnement une tension entre, d'une part, une approche du risque par la toxicologie réglementaire pour laquelle les seuils d'exposition sont les seuls vecteurs permettant d'affirmer ou non la présence d'un risque - ceci sur la base de l'approche de Paracelse facilitant l'idée d'une acceptabilité du risque et de l'idée selon laquelle "c'est la dose qui fait le poison" - et l'épidémiologie qui cherche à pointer du doigt les limites d'une approche strictement réglementaire de l'exposition aux polluants.

L'une des caractéristiques de ces instituts écocitoyens est qu'ils procèdent d'une insatisfaction, voire de désaccords, avec les connaissances produites par les instances d'expertise. Ils font valoir leurs connaissances des territoires et des habitants à l'opposé des expertises des organismes spécialisés qu'ils estiment généralistes et désincarnées, sujettes à débat ou désaccord quant à la délimitation des territoires de référence dans lesquels les problèmes de santé sont abordés.

Parmi les différents espaces de confrontation et de désaccords avec des instances spécialisées mandatées pour produire une connaissance , la question de la maîtrise des processus de recherche et de qualité des données recueillies occupe une place importante. Les actions citoyennes proviennent de préoccupations inscrites dans une expérience collective à l'égard du problème abordé, là où les organismes spécialisés procèdent soit d'un mandat et d'une demande qui leur est adressée à partir de l'agrégation de situations individuelles (des clusters de pathologies), soit de préoccupations inscrites dans un agenda scientifique (l'effet d'un environnement industriel sur la santé des habitants). Les premiers cherchent à faire monter en généralité une question ancrée dans un territoire en s'appuyant sur une enquête, là où les seconds voient dans les territoires des lieux d'application d'une question scientifique dont ils se saisissent dans le cadre d'un protocole établi ou élaboré ad hoc.

L'apport des citoyens à la production de connaissances partagées

Collins et Evans dans leur analyse de l'expertise (Collins, H. M., & Evans, R. (2002). The Third Wave of Science Studies: Studies of Expertise and Experience. *Social Studies of Science*, 32 (2), 235-296), reformulent la question de la participation du public selon une approche qui s'avère intéressante dans le contexte de revendication d'une mobilisation des compétences citoyennes à la production de connaissances. Selon eux, la question centrale n'est pas de savoir qui peut avoir un mandat pour produire des connaissances, mais quelles connaissances sont utiles et pertinentes pour la décision publique.

C'est cette question qui au cœur de l'élaboration de leur TEE (Tableau d'expérience et d'expertise) qui offre des niveaux d'analyse de la production de connaissances qui permet de dépasser l'antagonisme entre expertise profane et expertise professionnelle, telle qu'elle est communément formulée (la notion d'expertise ayant d'ailleurs un sens plus étendu et moins institutionnel en anglais, que son équivalent français, et se rapporte à une connaissance approfondie ou spécialisée).

Dispositions	Habilités interactives / Habilétés réflexives				
Expertises spécialisées	Connaissance tacite publique et partagée(nécessaire pour vivre en société)				
	Maximes Où-dire	Connaissances générales	Connaissances de première main	Expertise interactionnelle	Expertise contributive
	Critères externes		Critères internes		

Méta-expertises(Jugement sur l'expertise à partir de)	Discrimination générale	Discrimination locale	Connaissance technique	Discrimination descendante	Référence à d'autres projets spécialisés
<hr/>					
Méta-critères	Références sociales		Expérience		Publications

La table périodique des expériences et des expertises de Collins et Evans

Cette approche invite l'évaluation des productions de connaissances citoyennes à se défaire d'une posture ou d'une approche institutionnelle qui défendrait le mandat exclusif d'agences spécialisées et qui invoquerait l'argument que les citoyens ne sont pas des scientifiques (et qu'ils ne font donc pas comme les scientifiques devraient le faire selon les normes des professions reconnues, ce qui procède d'une évidence) pour se poser la question (cognitive) de la valeur des connaissances et de leur possible montée en généralité pour informer la décision publique et pour résoudre les problèmes posés.

Cela renvoie, dans le TEE à connaissance de première main et à l'expertise interactionnelle, là où l'expertise mandatée, revendiquant une expertise contributive, rabat les connaissances locales au mieux à des connaissances générales, donc sans intérêt scientifique pour l'expertise. Au contraire, outre l'objet même de l'expertise (qui n'est pas la production de connaissances scientifiques mais son application à des décisions publiques, ce qui engage aussi des choix politiques et des jugements sociaux et doit donc, en toute logique, faire avec les habitants), les connaissances issues de ces démarches locales peuvent présenter un intérêt et une contribution à l'information géographique aussi bien qu'à l'information sanitaire. Par leur ancrage local, elles accroissent les capacités de production de connaissances susceptibles d'éclairer les politiques publiques. Leur prise en compte contribue à la citoyenneté en renforçant le lien social lors d'enquêtes menées par les citoyens et en l'inscrivant dans l'ensemble des procédures relatives à des décisions publiques.

Les freins à la participation des habitants.

Les freins à la participation des citoyens à la production de données sont de façon générale bien identifiés dans le champ des sciences citoyennes ou des sciences participatives. On les présentera ci-dessous dans une configuration dans laquelle des habitants se mobilisent pour produire des données relatives à des préoccupations locales (sanitaires, environnementales) pour lesquelles ils attendent des réponses de la part des pouvoirs publics, lesquels mandatent des experts pour instruire les questions posées localement en vue d'une éventuelle action publique. Cette mobilisation s'inscrit dans le cadre d'une participation citoyenne par les différents

moyens qu'elle utilise pour contribuer à l'élaboration de politiques de précaution ou à l'évaluation des effets de ces politiques et la fourniture de services qui en résulte. Elle vise à contribuer à un commun relatif aux territoires et à la santé des habitants en collectivisant des situations privées (la maladie de personnes) et singulières (des caractéristiques d'un territoire) pour les construire en un problème public (l'existence d'un agrégat de pathologies associées à des pollutions suspectées).

La contribution à ce commun se heurte à la revendication d'un monopole de production de connaissances et aux règles y afférant par l'expertise mandatée. Si l'on se place dans le cadre de ce monopole, la question de la participation des habitants au commun est réglée de façon négative par l'organisation du dispositif institutionnel. Toutefois la question de la pertinence des données produites reste ouverte, tout comme celle de la dématérialisation des données et de l'accès public. De plus, sortant d'une conception omnisciente et toute-puissante de l'action publique, les dispositifs d'expertise sont appelés à favoriser la participation des citoyens par différents moyens. C'est dans ce contexte que l'on peut aborder la question des freins.

Dans la perspective de contribution des habitants à des communs à vocation numérique, portant sur les territoires et la santé des habitants, ces freins sont de différents ordres :

- La faible disponibilité des personnes concernées, contrairement aux experts mandatés dont c'est l'activité professionnelle, et les difficultés d'insertion dans la durée.
- Le manque d'outils et de compétences appropriées en vue de produire des données fiables et généralisables à partir de l'observation ou de l'expérience. Les tutoriels et les apprentissages sur le tas s'ancrent dans des savoir-faire scolaires ou professionnels qui peuvent être désajustés par rapport aux attentes de production de données fiables (collecte, traitement).
- La dissociation entre le processus de production de connaissances et le processus d'expertise conduisant à la décision publique. La faiblesse de l'implication des personnes concernées dans l'ensemble du processus de production de connaissances et d'expertise préalable à la décision publique peut conduire un sentiment d'instrumentalisation, sinon de manipulation dans des situations critiques.
- Les désajustements entre les attentes et les motifs de l'implication des habitants ou citoyens dans un dispositif de collecte de données, les procédures mises en place et les résultats obtenus par l'expertise mandatée.

Ces freins ne se résument pas à un problème de communication selon lequel, si les experts expliquaient ce qu'ils font, les désaccords ne surviendraient pas, ce qui par ailleurs contourne la question de la participation du public à la production de données ou la délègue à une expertise anonyme. Ils sont plus structurels car ils mobilisent différentes dimensions engagées dans le processus de production de connaissances et d'élaboration de connaissances communes.

- *Une dimension temporelle* : l'implication militante des habitants dans des dispositifs de collecte de données procède d'urgences qui se sont construites dans des mobilisations locales. Elle se confronte à la temporalité de l'expertise qui met en place des dispositifs longs de collecte de données spécialisées.

- *Une dimension organisationnelle* : elle met en relation d'une part des habitants qui ont pour point commun des préoccupations ancrées dans leur territoire de vie et d'autre part une expertise distanciée, incarnée par des administrations ou des agences,

- *Une dimension cognitive* : les habitants produisent des connaissances issues de leur expérience et de leurs trajectoires, là où l'expertise professionnelle mobilise des protocoles dotés de règles spécifiques de production de données et d'établissement de la preuve.

Ainsi présenté, ce sont des logiques radicalement différentes qui sont mobilisées. Les habitants et leurs représentants demandent à être associés, sinon parties prenantes de procédures pour produire de la connaissance dans l'exercice d'une décision publique, pour lesquelles des instances spécialisées sont mandatées. Ces instances peuvent s'appuyer sur ces oppositions et ces antagonismes pour exclure les habitants, leurs représentants ou les dispositifs qu'ils élaborent des protocoles qu'elles mettent en œuvre. Les freins à la participation des habitants procèdent ainsi de l'organisation même des dispositifs de production des connaissances, qui peut être renforcée par des revendications d'autonomie et de professionnalité des instances d'expertise.

Les facilitateurs à la participation des habitants

Les facilitateurs à la participation des habitants à la production de connaissances communes procèdent essentiellement des instances d'expertise dans le cadre du mandat qui leur est attribué. Ces instances sont appelées à se départir de la revendication d'un monopole de production de connaissances pour y intégrer des savoirs d'expérience susceptible d'éclairer les questions posées et les résultats qu'ils élaborent. On retrouve dans ces facilitateurs les exigences de respect des citoyens présentés dans le rapport sur les sciences participatives, cité plus haut.

La reconnaissance de la légitimité des habitants à contribuer à la production de connaissances passe par l'établissement d'un partenariat dont les modalités sont à définir. Dans la mesure où les approches des connaissances sont radicalement différentes, faut-il envisager des médiations ou des modalités de traduction permettant la circulation des énoncés entre ces instances et les habitants ? Le respect de la diversité des compétences et des savoirs conduit à reconnaître que les situations étudiées sont complexes et ne peuvent pas être rabattues dans un cadre de pensée exclusif, soutenu par des règles professionnelles ou des pratiques issues de l'expérience. Un habitant lorsqu'il se prévaut d'être habitant n'est pas un scientifique et un scientifique lorsqu'il met en œuvre ses méthodologies n'est pas un habitant. C'est à partir de la reconnaissance de ces différences qu'une collaboration peut être possible. Elle suppose une expertise intermédiaire entre des univers différents, ce que Collins et Evans formulent en termes d'expertise interactionnelle, donnant un contenu au dispositif de médiation de traduction.

Joëlle Zask (*Participer Essai sur les formes démocratiques de la participation*, 2011) a proposé d'analyser la participation au travers d'un triptyque que l'on peut rapporter à la logique du don chez Marcel Mauss : **prendre part, contribuer, recevoir**. Prendre part renvoie à la dimension élémentaire de la participation par la co-présence ;

contribuer se rapporte, dans ce cas, à la connaissance que les participants peuvent apporter par les enquêtes qu'ils mènent. Recevoir constitue sans doute la dimension la plus indécidable de la participation telle qu'elle peut être appréhendée de l'extérieur.

C'est pourquoi, outre la reconnaissance de la légitimité à contribuer, les apprentissages et formations de compétences développées par l'expertise interactionnelle tout autant que la réflexivité et la valorisation de l'expérience doivent être considérés avec attention. Non seulement ils sont susceptibles de permettre de neutraliser les freins auxquels les individus sont confrontés , en particulier l'investissement en temps, mais ils participent surtout à la formation d'un individu responsable dans une société de la connaissance.

FOCUS sur quelques modèles par type de motivation >
<https://www.banquedesterritoires.fr/self-data-vers-un-nouveau-modele-de-maitrise-et-protection-des-donnees-personnelles>

a) Facteur déclencheur : des controverses. Question de confiance

- **Ajout d'un focus sur les Instituts Eco-citoyens**

- Fukushima et le laboratoire citoyen monté par les mères de famille
- Cartographie citoyenne

b) L'inexistence de données ou l'accès à des données plus fines

- Cornell Lab
- MNHN
- Production de données sur la qualité de l'eau

<> Reprendre les motivations self data aussi

c) Autres cas ? Autres facteurs déclencheurs que les controverses

--> Paul et Marcel se renseignent.

Ignorance stratégique VS ignorance technique. // Saliha

Ajout Marcel C. 04/09 :Exemples de démarche pour produire des communs

CAPARSY, Les capteurs de nitrate dans les sciences participatives :

Initié en 2022, le programme Caparsy a été retenu dans l'appel à projet « Sciences participatives en situation d'interdisciplinarité » de la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires (MITI) du CNRS. Il s'agit d'une recherche interdisciplinaire et participative qui vise à élaborer une méthodologie portant sur la mesure des concentrations de nitrate et sur l'interprétation des données f. L'enjeu de la co-construction de cette méthodologie est de trouver un équilibre entre des procédures standardisées qui assurent l'intercomparabilité des mesures et les possibilités pour les acteurs concernés que les mesures répondent à leurs attentes

Dans le contexte de la reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne, une équipe d'hydrogéologues de Geosciences Rennes (CNRS) a élaboré des capteurs mesurant la mesure des concentrations de nitrate dans l'eau et validé le dispositif. Se pose alors la

question de la collecte des données et de l'association des habitants pour avoir une base étendue. Outre les normes scientifiques relatives au recueil et à la validation de ces données, l'usage étendu du capteur se heurte à la difficulté de mobiliser des acteurs concernés par la qualité de l'eau en l'absence d'une méthodologie de la mesure permettant à chaque participant de répondre à ses attentes tout en produisant des données fiables. Cette équipe s'est associée à des chercheurs en SHS (ESO Rennes-CNRS) dans l'objectif d'élaborer une démarche participative fondée sur la mise en place d'ateliers réunissant scientifiques et acteurs concernés par la qualité de l'eau.

L'analyse de douze dispositifs relevant des sciences participatives et nécessitant l'utilisation d'un objet technique, a permis d'identifier les facteurs favorisant la construction de relations au sein desquelles tous les acteurs sont légitimes pour participer à une co-construction des savoirs. Deux facteurs ont plus particulièrement émergé : la présence d'objets intermédiaires (par exemple, une carte du cycle de l'eau), pour faciliter la médiation-traduction des connaissances et de discuter à partir de connaissances contextualisée, et la place d'échanges interpersonnels peu formalisés, pour favoriser la confiance et la symétrie des échanges.

Les ateliers participatifs mis en place dans trois sites ont conduit à dégager des attentes relatives aux finalités des données: disposer de données de suivi des milieux, partager de connaissances sur les milieux, produire une connaissance des cours d'eau plus fine, servir d'outil d'aide à la décision ou de suivi de changements de pratiques, maîtriser une norme réglementaire (l'excédent d'azote) par une meilleure connaissance des concentrations en nitrate sur des parcelles agricoles. Ces attentes s'inscrivent dans une perspective de production de communs bénéficiant d'une validation scientifique

Cette méthodologie participative conduit à reconfigurer l'état des relations entre les acteurs sociaux autour d'un objet-médiateur. Initiée sur un nombre limité de sites, elle a vocation à se diffuser à une plus grande échelle auprès de collectivités territoriales et organismes intéressés par le suivi des concentrations en nitrate et , de façon générale, par tout acteur concerné par la qualité de l'eau . A ce stade, l'accès public à des données ,qui restent sensibles (qualité de l'eau, marées vertes) dépend de l'accord donné par les collecteurs à la publicité de leurs données ;

Source : Véronique van Tilbeurgh; Laurent Longuevergne et al., Les capteurs de nitrate dans les sciences participatives : construire des relations symétriques citoyens-chercheurs (CAPARSY), *La lettre de l'InSHS*, mars 2023, 17-19.

L'Institut Ecocitoyen de Fos-sur Mer (Ajout MC (12-09)

L'Institut Ecocitoyen de Fos-sur Mer a été créé en 2010 par les élus de Fos-sur-Mer et de l'intercommunalité Ouest Provence, en réponse à une demande citoyenne sur les conséquences sanitaires des polluants de la zone industrielle. Son objectif est de connaître les effets des émissions sur la santé des habitants. Selon sa présentation,l'Institut fonde son action sur trois principes : étudier tous les milieux dans

une seule et même recherche, lier systématiquement les questions environnementales et sanitaires et impliquer les citoyens aux actions de recherche.

Dès son origine, l'Institut Ecocitoyen a intégré la participation citoyenne à son fonctionnement, en associant directement les habitants volontaires à des recherches participatives dans le cadre d'un Observatoire Citoyen de l'Environnement (VOCE). L'observatoire assure la formation scientifique des volontaires, la logistique et l'appui à la réalisation des protocoles de mesure, ainsi que l'interprétation et le rendu des résultats dans le cadre des études sur l'air, les sols, le milieu marin et les nappes souterraines.

De façon récente (2023), un Observatoire du golfe de Fos a été mis en place. Il a pour premier objectif de regrouper les connaissances environnementales existantes. L'institut Ecocitoyen a une place centrale dans cet Observatoire : il en organise le comité de pilotage, réalise la maîtrise d'œuvre d'études spécifiques au golfe de Fos et assure la centralisation des connaissances sur les milieux marins et littoraux et la « bancarisation » des données correspondantes. Un catalogue a été créé pour accéder aux études identifiées sur le golfe de Fos (<https://www.observatoire-golfe-fos.fr/catalogue>). Chaque étude est référencée dans une page permettant d'accéder aux données produites, aux contacts, aux rapports ou articles disponibles. Cet inventaire est dynamique ; les différents actrices et acteurs du golfe de Fos peuvent bénéficier d'un compte et ainsi intégrer leurs propres informations.

Source : Documents de l'Institut écocitoyen

Partie 5 : Participation institutionnelle aux communs numériques

Comment les institutionnels, les acteurs publics, etc s'emparent du sujet.

Les PPPC, Partenariat Public, Privé, Communs

Bibliographie

Beuret, J.-E., Pennanguer, S. et Tartarin, F. (2006). D'une scène à l'autre, la concertation comme itinéraire. *Natures Sciences Sociétés*, . 14(1), 30-42.

Beuret, J.-E. (2012). Mieux définir la concertation : du pourquoi au comment. *Négociations*, 17(1), 81-86.

Blatrix, C. (2007). Genèse et consolidation d'une institution : le débat public en France. Dans M. Revel, C. Blatrix, L. Blondiaux, J. Fourniau, B. Heriard Dubreuil et R. Lefebvre *Le débat public : une expérience française de démocratie participative* (p. 43-56). La Découverte.

Goëta, S. et Mabi, C. (2014). L'open data peut-il (encore) servir les citoyens ? *Mouvements*, 79(3), 81-91.

Nonjon, M. (2005). Professionnels de la participation : savoir gérer son image militante. *Politix*, 70(2), 89-112.

Rosanvallon P. (2006), *La contre-démocratie, la politique à l'âge de la défiance*, Paris, Seuil, 345 p.